

Ringlaan 39 1853 - Strombeek-Bever tel. +32 2 880 88 90 info@aceg.be www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 20/03/2025

Inspecteur: Jame Lattré

N° TVA:BE 0806 074 255

Mentor: Référence client: Installateur: Immo Beguin

Étiquette d'identification:

Marque et type d'appareil de mesure:

Metrel ET61557

Numéro de serie: 19481245

Date rapport: 20/03/2025

Adresse de l'installation

Rue Roterijstraat

Numéro 22

Boîte

Postcode 8790 WAREGEM Commune

Belgique Pays

Propriétaire

IOV: Immo Beguin Nom Roterijstraat Rue

Numéro 22

Boîte

8790 Postcode Commune WAREGEM Pays Belgique

Installateur

Nom Immo Beguin N° TVA BE 0806 074 255 Numéro de téléphone 0474714902

E-mail bruno@immobeguin.be

N° compteur: : 5068467

Type: maison EAN: 541 448 820 070 457 146

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Visite de contrôle d'une installation domestique selon(AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Distributeur: FLUVIUS Tension: 3~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1 Nombre de circuits: 13 Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Ri général: 0,929 MΩ RE: 18,93 Ω

OK ОК



Type de contrôle:



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

I∆ (mA) In (A) In - autres (A) Туре Circuits protégés Test x 2,5

I <mark>∆</mark> (mA)	In (A)	In - autres (A)	l2t	Туре	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	А	16	OK	OK
30	63		22,5kA2s (3000A)	Α	7	OK	OK
DESCRIPTION INSTALLA	ATION						
Nombres circuits	Cı	urve	Protection IN (A)	(autres)	P		Section (mm ²)
Zie eendraadschema		-	-		-		-
Contrôle visuel (général)	OK		Contact direct OK		Contact indirect OK		
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl NA					
Liaisons équipotentielles	BON	Section	on des conducteurs	OK			
Continuité	OK	Éclair	age / machines	OK			

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

N2 Aucune infraction.

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 20/3/2050

🗹 Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.

Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut etre diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

Durée de l'inspection: de 13:30 à 14:10

L'inspecteur Jarne Lattré

ACEG VZW - W416

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur. Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille			
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 20/3/2050	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.

















